

La lettre de SEO

Février 2006

Les paroles s'envolent...Les écrits restent !

L'organisation professionnelle de nos activités commerciales est, par esprit, faite pour que tout aille comme chacun voudrait l'imaginer: tout va bien dans le meilleur des mondes!

Hélas, ce serait bien trop simple, et aucun ne peut se garder, ou être à l'abri d'une défaillance, d'une erreur, d'une mauvaise foi, soit personnelle, soit de son partenaire commercial.

Afin de se préserver et de se prévenir d'une telle déconvenue avec son partenaire... une seule méthode : ECRIRE !

Chacun se souviendra, bien sûr, d'avoir eu à regretter « de l'avoir écrit »

lorsqu'il a eu à connaître un litige.

Mais chacun regrettera bien plus souvent encore, « de ne pas l'avoir écrit », lorsqu'une convenance n'est plus respectée par l'autre, soit intentionnellement, soit parce qu'elle n'a pas été prise en compte, ou plus simplement comprise.

Des deux regrets :

« **ah! Si seulement je ne l'avais pas écrit!** »

ou

« **j'aurais bien dû le confirmer par écrit!** »

Il faut indiscutablement choisir le second : ECRIRE CE QUI S'EST DIT.

Ce n'est pas imaginer que tout deviendra conten-

tieux, mais c'est au contraire, et plus sereinement, prévoir que tout sera plus lisible, limpide, figé, contractuel.

Car c'est toujours dans le cadre d'un contrat que nous effectuons nos travaux.

Ce contrat débute à la signature du marché, pour ne prendre fin qu'au terme de dix années après la réception des travaux.

C'est long, et beaucoup de mémoires peuvent faire défaut. Alors mieux vaut avoir écrit au quotidien l'historique de notre construction.

Faute de le faire, et en cas de litige, les torts reviendront à celui qui n'a pas écrit, même pour les convenances les plus anodines.

Alain SOLLET

Sommaire :

- * Les paroles s'envolent ...
- * Tous nos meilleurs vœux
- * Fermeture de deux centres de travaux
- * Chacun sa route...
- * ADAPT, c'est parti!
- * Les hôpitaux de Fort de France et de Château-Gontier
- * La page sociale d'Isabelle LECOULES

Tous nos meilleurs vœux

L'année 2005 aura été, pour les collaborateurs de SEO, une nouvelle fois la conduite d'une démarche en faveur de la prévention des risques.

L'année 2006 marquera une mutation dans notre démarche : la prise en compte de l'ensemble des risques pour construire

avec qualité des ouvrages qui doivent toujours préserver le bien-être et la santé de chacun.

Ce sera une démarche d'assurance qualité plus globale qui prend en compte, comme premier objectif, la santé, la traçabilité d'un ouvrage réussi, dans le délai convenu et

au prix de revient estimé et préservé.

Tous nos vœux de santé, réussite et bonheur à tous.

**Jocelyne LESTOUX,
Régis LACOSTE et
Alain SOLLET**

Pourquoi la direction de SEO a dû se résoudre à fermer deux sites en 2006?

Une entreprise ne peut durablement rester concurrentielle que si elle conserve en permanence une rigueur de gestion indiscutable.

Une gestion rigoureuse, c'est d'abord organiser au quotidien, et avec méthode, un fonctionnement qui permet, autant que le marché le lui autorise, de rester rentable.

Rentable, c'est constater chaque fin d'exercice annuel et fiscal que les dépenses restent inférieures aux recettes.

Une gestion rigoureuse, c'est ensuite savoir prendre des décisions, aussi humainement douloureuses soient-elles, pour fermer un établissement qui prouve durablement qu'il n'est pas en mesure d'être rentable et qu'il a peu de chance de le devenir.

Nous avons ouvert, en 2001, le centre de travaux de la Guadeloupe, pour aider économiquement notre filiale SEO Caraïbes qui souffrait sur la Martinique d'une activité insuffisante.

Cela n'a jamais été une réussite, et tandis que l'agence de Martinique prospère, l'agence de Guadeloupe n'a pas pu dégager une rentabilité positive ; mettant ainsi SEO Caraïbes dans une situation économique difficile.

Ce centre de travaux fermera ses portes à la fin de ce premier semestre 2006.

En 2003, la direction du groupe SEO envisagea de renforcer la position de SEO Atlantique sur sa région sud, en profitant de l'axe de grande commu-

nication (et en principe de fort développement) qui relie NANTES à BORDEAUX, par l'ouverture d'une agence à SAINTES.

Hélas, la voie du succès ne fut jamais au rendez-vous, et ce site pénalise fortement les résultats de SEO Atlantique en 2005.

L'agence de SAINTES fermera à la fin de ce premier semestre 2006.

Des mesures d'accompagnement ont été prises pour les personnes concernées par ces fermetures. Nous leur souhaitons de réussir leurs nouvelles orientations professionnelles, que ce soit au sein du groupe SEO pour ceux qui l'auront choisi, ou vers d'autres univers.

Chacun sa route, chacun son chemin...

C'est avec surprise et regrets que nous avons appris la décision prise par Michaël DESLANDES de quitter son poste de direction des agences de MELESSE et de SAINT-BRIEUC.

Son choix, qui est de donner une orientation différente à sa vie professionnelle, ne correspond pas, à l'évidence, à l'avenir que nous avons clairement, et sans ambiguïté, souhaité pour lui au sein de SEO.

C'est en cela une profonde déception.

Il y a ce que nous ressentons et que nous souhaitons exprimer. Il y a maintenant ce qu'il nous revient de

faire pour doter, aussi rapidement que possible, les agences de MELESSE et de Saint BRIEUC d'un nouveau directeur d'agences.

Les démarches sont entreprises dans ce sens.

Par bonheur, et à l'instar de nos autres sites, ceux-ci sont animés par des professionnels qui ont les compétences indispensables et reconnues pour exercer notre activité.

Laurent MINZIERE pour MELESSE et Michel NEAUD pour Saint BRIEUC, trouveront à l'occasion de, mieux encore, exprimer leurs compétences et leur forte ex-

périence professionnelle auprès de nos techniciens et conducteurs de travaux et tout autant auprès de nos clients et de nos fournisseurs.

Nous présentons à Michaël DESLANDES, au nom de l'ensemble du personnel, chacun ayant eu à apprécier unanimement sa collaboration et ses qualités humaines, nos plus sincères vœux de réussite, et de prospérité.



Décès d'Adriano MARTINS



Cet amical et encore jeune artisan en étanchéité (il n'avait que 38 ans) est décédé le 30 novembre 2005 à

son domicile.

Adriano avait été, pour une assez courte période, compagnon étancheur au sein de notre filiale SEO du Maine, avant de fixer son choix sur un nouveau statut professionnel :

celui de travailleur indépendant.

Nous présentons à sa famille et à ses amis nos plus sincères condoléances, l'expression de notre peine et de notre profonde tristesse.

SEO souscrit au programme ADAPT lancé par l'OPPBTB



Chacun qui connaît l'activité physique et quotidienne des compagnons professionnels de la construction sait, ou imagine, à quel point le corps souffre prématurément des douleurs de l'effort.



Un nouveau programme initiatique d'une véritable démarche de progrès a été élaboré par l'Organisme Professionnel de la Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics (OPPBTB).



L'application de ce programme débute en 2006, et SEO sera bien entendu parmi les premières à y participer.

Ce programme débutera par une période d'audits (reportages filmés sur chantiers), puis sera suivi de la rédaction, en concertation avec l'entreprise, de modes opératoires pour la réalisation de travaux particulièrement usants et répétitifs.

La LETTRE de SEO rendra périodiquement compte des prochains développements.

Hôpital du LAMENTIN (Martinique), c'est parti!

Nous relations en janvier 2005 ce grand projet (1,5 M€ d'étanchéité de terrasses) qui sera pour notre agence de Martinique l'un des fleurons de ses réalisations. Ce chantier rappellera, par son importance, celui de l'aéroport de Pointe à Pitre, il y a dix ans déjà.

La quasi-totalité des travaux devraient être confiés

à nos équipes antillaises, que nous saluons amicalement.



Un nouvel hôpital à CHÂTEAU-GONTIER

SEO du Maine débute en février 2006 les travaux d'étanchéité du nouvel hôpital de CHÂTEAU-GONTIER.

C'est plus de 9000m² de terrasses avec une grande diversité de protection (auto protégé, gravillons meubles, dalles gravillons, végétalisation, jardin plantés...)

Il faudra compter plus de 6500 heures de travail.

Bonne chance à l'équipe dirigée par Bruno ROUSSEL.



Arrêt maladie ou accident du travail: Comment obtenir une indemnisation complémentaire par PROBTP?

Pour les ETAM et CADRES

Seul un arrêt de travail supérieur à 90 jours fait l'objet d'une déclaration à Pro BTP par la comptabilité paye du siège.

Pour obtenir le paiement, par Pro BTP, des indemnités complémentaires à celles versées directement par la Sécurité Sociale, l'ETAM/CADRE doit adresser directement à cet organisme les décomptes originaux de Sécurité Sociale. Les adresses des centres de traitement sont celles indiquées dans le tableau ci-dessous, en fonction de l'agence d'appartenance.

Les indemnités Pro BTP sont versées par Pro BTP à l'employeur qui les reverse directement à l'ETAM/CADRE.

Vous trouverez avec le présent journal la fiche « Vos contacts PRO BTP » qui vous permettra de connaître les coordonnées de chacun des services de cet organisme.

Pour les compagnons

Dès qu'elle a connaissance d'un arrêt de travail, la comptabilité « paye » du siège social adresse une déclaration à Pro BTP.

Pour obtenir le paiement, par Pro BTP, des indemnités complémentaires à celles versées directement par la Sécurité Sociale, le compagnon doit adresser directement à cet organisme les décomptes originaux de Sécurité Sociale.

Ces décomptes doivent être adressés au centre de traitement dont l'adresse figure dans le tableau ci-dessous en fonction de l'agence d'appartenance du compagnon.



Par Isabelle LECOULES (pour me joindre, faites le numéro vert 0800 803 335, appel gratuit!)

SEO Martinvast (50690) et SEO Aunay Sur Odon (14260) : **PRO BTP Traitement des décomptes 94966 CRETEIL Cédex 9**

SEO Melesse (35520), SEO Caudan (56850), SEO Erqué Gabéric (29500), SEO Brest (29803), SEO Du Maine Ernée (53500), SEO Atlantique Cordemais (44360), SEO Atlantique Saintes (17100) : **PRO BTP Traitement des décomptes BP 50 33154 CENON Cédex**

SEO Caraïbes Martinique (97232) et SEO Caraïbes Guadeloupe (97190) : **CRPBTP Centre commercial Galléria Acajou 97232 LAMENTIN**

Elles augmentent au 1^{er} janvier 2006

Cotisation chômage 2,44% soit +0,04%

Cotisation vieillesse 6,65% soit +0,010%

Cotisation retraite complémentaire des Cadres 7,70% soit +0,2%



Les naissances

Gabin LENORMAND le 11/10/2005 (Agence d'Aunay)

Pierre FONTAINE le 18/09/2005 (Yoan FONTAINE Cherbourg)

Océane BIRON le 07/12/2005 (Marc BIRON Melesse)

Zoé CARDON le 23/12/2005 (Geoffroy CARDON Brest)

Maryam KHLAIFI le 06/01/2006 (Chaifi KHLAIFI Cordemais)

Tous nos vœux de bonheur aux bébés, et toutes nos félicitations aux heureux parents



Ils ont rejoint le Groupe SEO fin 2005/ Début 2006



Michel SCHNEIDER Bardeur à Lorient



Raphaël LE GAC Etancheur à Lorient



Vincent RIVALLANT Bardeur à Aunay



Karim BENLOUCIF Bardeur à Mélesse



Marc BIRON Etancheur à Mélesse



Stéphane MAGNIAT Etancheur à Mélesse



Pierrick REBOUTIER Bardeur à Mélesse



Fabrice LEGENDART Etancheur à Fort de France



Emmanuel JUBIN Etancheur à Ernée